

**Membres en exercice:**

11

**Présents :** 10

**Votants:** 10

**Séance du 22 février 2019**

Le 22 février 2019 l'assemblée régulièrement convoquée le vendredi 15 février 2019, s'est réunie sous la présidence de Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

**Sont présents:** Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT, Annie MAZET-RIVIERE, Annie GLEDINES, Jean-Louis LARAGÉ, Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jean-Pierre LAVAL, Pierre DURAND, Jérôme LACAM, , Sylvain DIAZ

**Absents:** Charles COSNEAU-TADDEI

**Secrétaire de séance:** Annie Mazet-Rivière

**COMPTE-RENDU**

Annie Mazet-Rivière est désignée secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du 30-11-2018 est adopté à l'unanimité.

**Décisions du Maire prises en vertu de la délibération du 4 mars 2016 .**

Comme évoqué lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2018, 2 emprunts ont été négociés pour le programme de travaux de la Tour.

Le premier emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole a été signé pour 40 000 € sur 5 ans , au taux de 0.65%.

Le second emprunt est un emprunt à court terme de 24 mois de 140 000 €, réalisé dans l'attente du paiement des subventions et du remboursement de TVA. Cet emprunt a été signé avec le Crédit Agricole, à un taux variable indexé sur l'Euribor 3Mois +1% (soit 1% au jour de l'offre car Euribor négatif).

**Objet: Vote des subventions aux associations 2019 - DE 2019 001**

Madame le Maire propose de voter les subventions pour les associations de la manière suivante:

	Subventions 2018	proposition subventions 2019
Amicale des pompiers de Sousceyrac	50	50
FNACA Sousceyrac	30	30
Société de chasse	160	100
Anciens combattants	160	150
Amicale des aînés*	330	320
Comité des fêtes	330	320
Amis de la Tour	330	320
Les Ségalins	330	320
Coopérative scolaire CAHUS	Mezels juin 2018 60	Classe de neige janvier 2019 200
Coopérative scolaire LAVAL	0	Mezels juin 2019 180
Mutuelle coups durs	50	50
Collège Jean-Lurçat	50	0
Collège Bretenoux	0	Rome 2 élèves 100
Association des Parents d'Eleves Laval- Cahus	0	50
Don du Sang Sousceyrac	0	50
Restaurants du Coeur	0	100
TOTAL	1880	2340

Comme l'an dernier, l'amicale des aînés bénéficiera en plus de 2 mises à disposition gratuites par mois de

la salle associative et culturelle. Au-delà, l'association devra s'acquitter de la somme de 15 € par utilisation (de novembre à avril), pour couvrir les frais de chauffage.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ces attributions.

Annie Mazet Rivière ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal approuve le tableau de répartition des subventions 2019 tel que présenté ci-dessus et qui sera repris dans le budget primitif 2019 de la Commune.

Pour: 8                                  Contre: 0                                  Abstention: 1

#### **Objet: Départ de locataires - DE 2019 002**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du départ du locataire du T2 place de l'église. Celui-ci ne pouvant pas bénéficier de préavis réduit et au vu de sa situation, il lui est accordé un préavis réduit à 2 mois au lieu de 3.

L'état des lieux étant correct, sa caution lui sera restituée en intégralité.

D'autre part, Madame le Maire informe le conseil Municipal du départ de la locataire du T3 place de l'église.

Lors de l'état des lieux, il a été noté un défaut de nettoyage des plinthes et des vitres...

Madame le Maire propose de lui retenir sur sa caution la somme de 100 € pour compenser les heures de ménage qui seront nécessaires avant de relouer.

Pour: 10                                  Contre:0                                  Abstention:0

#### **Objet: Logements vacants- révision des loyers - DE 2019 003**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que 3 logements communaux sont disponibles à la location et demande au Conseil Municipal son avis sur le prix des loyers pratiqués.

Afin de favoriser l'installation de nouveaux locataires, après délibération, le Conseil Municipal décide de pratiquer les loyers suivants à compter du 1er mars 2019:

- T2 place de l'église pour un loyer de 230 € pour 44 m<sup>2</sup>- pas de changement
- T3 place de l'église pour un loyer de 400 € pour 80 m<sup>2</sup> au lieu de 412 €
- T5 au dessus de la Mairie pour un loyer de 550 € pour 108 m<sup>2</sup> au lieu de 580 €

Pour: 10                                  Contre:0                                  Abstention:0

#### **Informations et questions diverses**

**1- PCS :** L'exercice d'entraînement pour la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde s'est bien déroulé, les membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile se sont montrés motivés et n'ont pas paniqué. Une réunion afin de présenter le compte-rendu aura lieu à Cahors le 27 février.

**2- FIBRE OPTIQUE:** entre le 14 avril et le 12 juillet auront lieu des travaux pour l'installation de la fibre: pose de poteaux et de câbles sur la route entre Teyssieu et Estal.  
De plus, une "armoire" doit être installée, qui servira de "point de mutualisation" pour 300 logements sur 10 kms. La fibre sera distribuée à partir de ce point.

**3- Soirée Son et Lumières à Flagnac (12) :** il est proposé aux habitants de la commune, une sortie en autocar, avec repas et spectacle, le vendredi 2 août 2019. Une fiche d'inscription avec toutes les informations utiles sera distribuée dans quelques jours. S'il reste des places, des habitants d'autres communes pourront s'inscrire.

**4- Une fête de la nature à l'étude pour 2019 :** le groupe d'élus " Vivre Ensemble" se réunira prochainement pour organiser cette fête, autour de plusieurs temps forts, comme par exemple une action éco-citoyenne "Nettoyons la nature!", qui serait suivie d'un pique-nique... d'autres activités pourraient ensuite être envisagées.

Fait à Teyssieu le 25 février 2019

le Maire, Evelyne ALRIVIE-CHANTELOT

